

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 232 - page 680

13 - Bouches-du-Rhône

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône.

EUROPEAN CARDIAC ARRHYTHMIA SOCIETY (ECAS).

Nouvel objet : promouvoir l'excellence dans la qualité des soins dispensés aux patients atteints de troubles du rythme cardiaque, en encourageant la formation médicale continue, la formation pratique et technique de ceux qui les exercent, ; la recherche, l'élaboration, la réalisation et l'interprétation des grands essais cliniques visant à l'amélioration des traitements des troubles du rythme cardiaque, etc ; la mise en place de normes et de recommandations médicales sur les stratégies thérapeutiques ; en encourageant la recherche clinique et en favorisant le dialogue avec la communauté médicale et avec les autorités de régulation de la santé ; en organisant des symposiums, réunions et ateliers, etc ; en encourageant l'information des patients et du public sur ce type d'affections.

Siège social : 2, place Delibes, 13008 Marseille.

Date de la déclaration : 2 février 2015.